



EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - N°4/2020

En séance du 26 février 2020 à 16h30, le Conseil municipal a traité les points suivants :

1. RAPPORT DE LA COMMISSION AFFAIRES CULTURELLES & INFORMATION

(Présidente : **Dominique Coppey**)

- **Palp festival** : Le Conseil décide de soutenir financièrement la manifestation, prévue pour la troisième année consécutive à Champex-Lac le dimanche 30 août 2020, de 11h00 à 17h00.
- **Collaboration avec l'EMS** : Le Conseil autorise la bibliothèque à collaborer avec l'EMS pour la présentation de livres et documents aux résidents.

2. RAPPORT DE LA COMMISSION AGRICULTURE, AMENAGEMENT DU TERRITOIRE & ENVIRONNEMENT
(Président : **Jean-Marc Copt**)

- **Modifications partielles du PAZ et RCCZ** : Le Conseil traite les oppositions déposées suite à la mise à l'enquête des modifications partielles du plan d'affectation des zones et du règlement communal des constructions et des zones, secteurs Praz-de-Fort – Caille – Saleinaz – Maligue et Les Arlaches. Selon la procédure, elles seront soumises à l'Assemblée Primaire lors d'une prochaine séance.
- **Zones réservées** : Le Conseil traite les oppositions déposées suite à la mise à l'enquête des zones réservées sur l'ensemble du territoire communal. Selon la procédure, elles seront transmises au Conseil d'Etat pour suite utile.

3. RAPPORT DE LA COMMISSION AFFAIRES BOURGEOISIALES & SERVICE FORESTIER

(Président : **Jean-Claude Duay**)

- **Nomination garde-forestier adjoint** : Le Conseil prend connaissance des postulations et décide de nommer M. Karim Pellouchoud, domicilié à Orsières, diplômé de l'école de garde-forestier de Lyss.
- **Engagement d'auxiliaires forestier-bûcheron** : le Conseil prend connaissance des postulations et décide de nommer MM. Emile Ançay, Baptiste Formaz, Raoul Crettenand, Alain Lovisa et Lionel Stier pour la saison 2020.
- **Nomination apprenti bûcheron** : Le Conseil décide de nommer M. Noah Petrillo, de 2005, domicilié à Martigny qui entamera sa formation le 1^{er} août 2020.

4. DIVERS

- **Modification du Télési du Grand-Tsai sur le domaine skiable de Téléverbier SA** : Le Conseil préavise favorablement la demande de défrichement liée au dossier.
- **Adjudication Saleinaz-Morèces** : Le Conseil adjuge les travaux de bitume à l'entreprise SABECO SA pour un montant de Fr. 74'730.35.
- **Adjudications La Rosière – files pare-pierres** : Le Conseil adjuge les travaux de pose des filets à l'entreprise Sébastien Cheseaux SA, et la fourniture à l'entreprise Geobrug AG. Les essais de traction seront réalisés par Ingenieur für Wald une Umwelt – Dominique Schönbächler.
- **Demande d'autorisation d'exploiter** : le Conseil autorise Mme Dore Lenne Margot Mathilde à exploiter l'Atelier d'Eolonor à La Douay, sous réserve du résultat de la mise à l'enquête publique.

Séance levée à 19h45
Orsières, le 11.03.2020

L'Administration communale